

RESPONSABLES DU DIPLÔME

Monsieur Le Professeur COLLET,
*Professeur des Universités,
Praticien Hospitalier,
Chef de service de Gynécologie
Obstétrique et Médecine de la
Reproduction*

Monsieur le Docteur LINET,
*Praticien Hospitalier
Service de Gynécologie Obstétrique
Clinique SAINT NAZAIRE*

Madame SIMON
*Directrice de l'Ecole de Sages-femmes
BREST*

Madame PAULARD
*Sage-femme cadre enseignante
École de Sages-femmes BREST*



UBO
université de bretagne
occidentale

SERVICE UNIVERSITAIRE DE FORMATION CONTINUE ET D'ÉDUCATION PERMANENTE

20 avenue Le Gorgeu
CS 93837
29238 BREST Cedex 3

Maryse Corbin
T. 02 98 01 64 69
maryse.corbin@univ-brest.fr

INFORMATIONS
E. SIMON/ I. PAULARD
02 98 01 71 65



SERVICE UNIVERSITAIRE
DE FORMATION CONTINUE
ET D'ÉDUCATION PERMANENTE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION, SEXUALITÉ, RÉGULATION DES NAISSANCES

2011/2012

UBO

université
de bretagne
occidentale



www.univ-brest.fr/FC

Isabelle Bonniord ComUBO avril 2010

L'Université est une chance



SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION, SEXUALITÉ, RÉGULATION DES NAISSANCES

Plus d'une grossesse sur 3 en France n'est pas prévue, ce qui implique un taux d'IVG quasi constant depuis 20 ans. Les causes sont multiples mais sont dans la quasi-totalité des cas un manque d'éducation contraceptive des patientes: Le choix éclairé (counseling) est plus que jamais important et la sage-femme, comme le médecin généraliste a désormais ici une place privilégiée.

En effet, la loi HPST du 21 juillet 2009 autorise les sages-femmes à « réaliser des consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention, sous réserve que la sage-femme adresse la femme à un médecin en cas de situation pathologique ». L'acquisition de ces nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les SF en exercice. De même, les médecins généralistes peuvent souhaiter approfondir leurs connaissances sur ce thème d'actualité.

PUBLIC

Titulaires d'un diplôme français de sage-femme ou étrangers titulaires d'un diplôme équivalent.
Titulaires d'un diplôme français de docteur en médecine ou étrangers titulaires d'un diplôme équivalent.
Internes en Médecine Générale et spécialités.
Candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par les enseignants responsables.

OBJECTIFS

- Assurer le suivi gynécologique de prévention des patientes
- Pratiquer les consultations de contraception (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation)



ORGANISATION

- Durée (1 an) :**
 - 84 heures d'enseignement dont 11 heures 30 de travaux pratiques, 22 heures 30 d'ARC/TD en petits groupes,
 - 21 h de clinique (Stage de 7 vacations).

Organisation des enseignements théoriques :

- 84 heures d'enseignement en 4 sessions de 3 jours
- les 5, 6 et 7 octobre 2011,
 - les 5, 6 et 7 décembre 2011,
 - les 8, 9 et 10 février 2012,
 - les 21, 22 et 23 mai 2012.

COÛT

- Formation :** 1 500 €
- Couple de modules 1-4 ou 2-3 :** 800 €

Une session ne peut être ouverte si le nombre de participants est insuffisant

VALIDATION DU DIPLÔME

Le DU peut être validé dans son intégralité sur une année universitaire.

En fonction des places disponibles, il est accessible par paires de modules théoriques (1-4 et 2-3). Le diplôme est dans ce cas validé dans un délai de 3 ans maximum.

Contrôle de connaissance (théorique et cas clinique). Une note supérieure à 10/20 est exigée pour valider un groupe de module.

Validation du stage clinique et d'un dossier (portfolio)

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1	<p>SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ASSURER UN SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION SEXUALITÉ EN GYNÉCOLOGIE (21 H)</p> <ul style="list-style-type: none"> Mener un entretien en écoute active et assurer un recueil d'informations adapté, Effectuer un examen gynécologique : réaliser un frottis cervico-vaginal, interpréter les résultats et associer à la CAT les recommandations en vigueur, réaliser un examen général des seins, et élaborer les actions de prévention Connaître les examens d'imagerie (échographie, mammographie) et en comprendre les enjeux (interprétation et CAT médicale) Identifier les situations particulières : adolescence, troubles sexuels, comportements à risque, violence, situations socio-économiques ... Identifier les conditions de fonctionnement en réseau et orienter les patientes si besoin.
MODULES 2-3	<p>RÉGULATION DES NAISSANCES - CONTRACEPTION (42 H)</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les situations et motifs de consultations, Réaliser un entretien identifiant la population et les déterminants psychosociaux, économiques et religieux, Maîtriser une technique d'entretien type « BERGER », Identifier la nécessité d'un examen gynécologique et d'un suivi de prévention, Présenter et argumenter l'intérêt des différents moyens contraceptifs L'adapter au besoin de la femme, du couple (information éclairée et adaptée), Discuter des prescriptions ou de la réorientation vers un médecin/gynécologue, Réaliser la pose d'un DIU/SIU, d'un diaphragme, du préservatif féminin, de l'implant, Coordonner une prise en charge des femmes en situations particulières (urgence, post-partum, adolescentes, addictions, précarité, cancer...)
MODULE 4	<p>INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (21 H)</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les bases de la réglementation en France, Identifier les interlocuteurs et leurs missions face à la demande de l'IVG, Identifier et analyser le mode de prise en charge des patientes en réseau pluridisciplinaire, Informar les patientes des différents types d'IVG existants, Conduire et planifier le suivi de la patiente, Adopter une technique d'entretien spécifiquement adaptée au contexte, Identifier les difficultés éthiques, déontologiques, psychologiques Accompagner l'après IVG, Prévoir un relais avec le médecin de ville.